

Contact Congo :  
Cellule exécutive  
Case J 043V OCH Mougali III  
Tel : 00 242 666 35 88  
Mail : coord [pcpacongo@yahoo.fr](mailto:pcpacongo@yahoo.fr)  
Site : [www.pcpacongo.org](http://www.pcpacongo.org)



Contact France :  
Comité Français pour la Solidarité  
Internationale (CFSI)  
Tel : +33 (0)1 44 83 88 60  
Mail : [frey@cfsi.asso.fr](mailto:frey@cfsi.asso.fr)  
Site : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

## COMITE DE PILOTAGE N°11 DES 15 ET 16 MAI 2017 A BRAZZAVILLE

### Relevé de décisions et conclusions

| Sujets  | Décisions et conclusions  |
|---|---|
| <b>Participation au Copil</b>   | <p>Le Copil a observé une minute de silence en mémoire de Sorel Landry Malanda, collaborateur à la direction des stratégies et des politiques de développement au sein de la direction générale du plan et du développement au ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, décédé.</p> <p>Le Copil a accueilli Astrid Frey, la nouvelle Responsable programme du CFSI en remplacement d'Emilie Leroux qui travaille désormais dans une autre ONG française.</p>   |
| <b>Présentation des éléments de contexte au Congo et en France</b>        | <p>Le Copil a pris acte des éléments de contexte présentés lors de la session tant au niveau départemental que national en France et au Congo.</p> <p>Il a décidé de faire une déclaration rappelant les valeurs et principes de la Charte du PCPA dans le contexte préélectoral du Congo.</p> <p>Il rappelle aussi que les responsables des OSC membres souhaitant être candidat aux élections législatives et locales devront démissionner de leur mandat associatif.</p> <p>Le Copil encourage le groupe de travail sur la Loi des associations de poursuivre ses activités d'analyse des textes pouvant s'y rapporter.</p>  |
| <b>Le PCPA, ses membres et son fonctionnement</b>                         | <p>Le Copil remercie les membres qui ont répondu aux sollicitations des différents Partenaires techniques et financiers et Pouvoirs publics : cela contribue à valoriser la dynamique du Programme.</p> <p>Il a pris acte du processus de recrutement en cours du Responsable de l'animation du projet « Agir ensemble pour la défense des droits des groupes vulnérables et minorités », financé par l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH).</p>  |
| <b>Compte rendu des activités réalisées de décembre 2016 à avril 2017</b> | <p>Le Copil a pris acte des activités réalisées. Il a échangé sur les difficultés rencontrées par les membres dans la mobilisation des contreparties aux projets concertés. Il demande à la cellule exécutive d'écrire à tous ces porteurs et leurs rappeler que la date buttoir de la fin de l'exécution des projets est fixée au 31 octobre 2017. La cellule exécutive devra également leur demander l'état d'avancement de leur projet et la mobilisation de leur contrepartie financière sous quinze (15) jours. A défaut les conventions en cours pourront être dénoncées et aucun nouvel avenant ne sera signé.</p> <p>Le Copil a été informé par le comité d'attribution de la réception de 27 projets au 02 mai 2017. Ce FAP dédié aux « renforcements intra et inter OSC » concerne 2 objectifs : renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises ; renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise.</p> <p>Sur proposition du comité d'attribution, il valide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 projets sur l'objectif 1 ;</li> <li>- 5 projets concernant l'objectif 2 ;</li> <li>- 6 autres projets ont été mis sur liste d'attente. Les porteurs de ces derniers projets seront informés du possible financement de leurs actions au plus tard le 30 juin 2017.</li> </ul> |

| Sujets   | Décisions et conclusions   |
|--|--|
| <b>Point financier</b>                                       | Le Copil est très inquiet du déficit du plan de financement du PCPA qui s'aggrave. Le Copil regrette la non- inscription au budget de l'Etat 2017 de l'allocation de 200 millions de FCFA pour le PCPA promise par le ministère du Plan. Cela met gravement en danger l'équilibre financier du programme.  |
| <b>IEDDH, Union européenne</b>                               | Le Copil a été informé que le projet « Agir ensemble pour la défense des minorités et des groupes vulnérables » a débuté au 1 <sup>er</sup> avril 2017. Un premier comité de suivi s'est tenu le 13 mai 2017. Il est prévu la tenue de réunions locales d'information et de mobilisation avec les membres du PCPA d'ici la fin de ce semestre. Le Copil a reçu une Délégation de l'Union européenne et se réjouit de sa participation sur cette thématique.  |
| <b>Suivi-évaluation</b>                                      | Le Copil a suivi avec attention la restitution du rapport provisoire réalisée par Stéphane Vancutsem de sa mission d'évaluation dans les départements de Brazzaville, Cuvette, Plateaux et Sangha. Le Copil prévoit à la fin de cette année, la tenue de la mission d'évaluation finale.   |
| <b>Stratégie pour accompagner les OSC à progresser</b>       | Le Copil a pris acte des différents scénarios proposés par la Cellule exécutive. Il lui a demandé de poursuivre l'accompagnement individuel des OSC impliquées dans le FAP et les 12 OSC ayant été sélectionnées au cours des appels relatifs à la composante exemplarité et crédibilité.  |
| <b>Capitalisation</b>  | Le Copil a été informé des premiers résultats du sondage des membres de Brazzaville sur leurs attentes et implication dans le PCPA Congo. Il reste dans l'attente du rapport final. Le Copil a également échangé sur la note proposée par Youssouf Cissé, Consultant chargé de la Capitalisation, relative à la création d'un comité de suivi pour la crédibilité et l'exemplarité, faisant suite à sa demande lors de la session de décembre 2016 après la présentation des résultats de l'enquête Evaluation rapide des organisations (ERO). |
| <b>Atelier sur la concertation et le développement local</b> | Il a acté la tenue d'un atelier international sur la concertation et le développement local d'ici la fin de l'année 2017. Il encourage la poursuite de la recherche de financement pour sa réalisation.  |
| <b>Communication</b>   | Le Copil a validé le nouveau mode de fonctionnement du journal Alternatives citoyennes. Il encourage toutes les OSC membres à communiquer sur leurs activités via la page Facebook du PCPA et le site Web du programme. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse du site : <a href="http://www.pcpacongo.org">www.pcpacongo.org</a></li> <li>- Adresse Facebook : <a href="https://www.facebook.com/pcpacongo.Brazzaville">www.facebook.com/pcpacongo.Brazzaville</a></li> </ul>   |
| <b>Prochaine phase (de sortie)</b>                           | Le Copil a échangé sur la proposition de Daniel Neu, Consultant chargé de l'appui à la maîtrise d'ouvrage, suite à sa mission de mars 2017. Il a mis en place un groupe de réflexion d'une dizaine de personnes chargé d'animer un processus de consultation des membres au niveau local. Cette démarche débouchera sur des recommandations qui seront débattues à l'AP. Elles préfigureront des axes de travail de la prochaine phase dite de sortie du PCPA (2018- 2020).  |
| <b>Assemblée plénière (AP)</b>                               | En raison du contexte interne et externe du Programme, l'AP a été reportée au mois de novembre 2017. La date définitive sera communiquée au début du mois de juin 2017. Le Copil a félicité le travail réalisé par la commission préparatoire de l'AP et échangé sur ses propositions.   |
| <b>Inter-Pcpa</b>  | Le Copil a été informé des initiatives qui sont prises pour faciliter le dialogue entre PCPA sur les enjeux partagés. Des représentants des autres PCPA seront invités à l'AP du mois de novembre 2017.  |
| <b>Objectifs pour les 6 prochains mois</b>                   | Le Copil a retenu les deux enjeux majeurs suivants: mobiliser les membres pour une lecture transversale du Programme ainsi que sur les effets à partir des expériences pratiques. Cela se traduit par :  |

| Sujets                | Décisions et conclusions   |
|-----------------------|--|
|                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accompagnement individuel des membres ;</li> <li>- La Mise en œuvre et clôture du FAP ;</li> <li>- Le démarrage du projet IEDDH ;</li> <li>- La préparation de la prochaine phase du PCPA ;</li> <li>- La préparation de l'AP ;</li> <li>- La capitalisation ;</li> <li>- L'évaluation finale de la phase 2 du PCPA.</li> </ul> |
| <b>Prochain Copil</b> | <p>Le Copil a décidé la tenue de sa prochaine session, à Brazzaville, <b>la veille de l'AP</b>.<br/> Le nouveau Président du COPIL est <b>Mérols Diabankana Diabs</b> assisté de deux vice-présidents qui sont : <b>Justin Placide Coddy et Jean-Jacques Guigon</b>.</p>   |

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2017

**Le Président**

**Justin Placide Coddy**